

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT CLG JEAN ZAY

11, rue J ZAY – BP 83076 - NIORT

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

du mardi 14 février 2017

Année scolaire : 2016 - 2017

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 19/01/2017

Présidence de : M. SANCHEZ Eric

Quorum : 13

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE

Décision

page

**Numéro
d'acte**

**Pièces
jointes**

DES QUESTIONS TRAITÉES

**Avis
Vote
Extrait
Motion**

désignation N°

- | | |
|--|---------------------|
| 1- Adoption du PV du CA du
01/12/2016 | Vote |
| 2- Compte-rendu commission
permanente du 09/02/2017 | Information
Vote |
| 3- Vote de la DGH rentrée 2017 | vote |
| 4- Affaires financières | |
| 5- Questions diverses | |

Signatures

Le Président

E. SANCHEZ

La Secrétaire

C. LUSSIEZ



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : **Mardi 14 février 2017**

Qualité		Titulaires	Suppléants						
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	SANCHEZ Eric	X						
	Adjoint	GUIBERT Sandrine	X						
	Gestionnaire	DEFOUR Jean		X					
	CPE	BERNARD Marie- Christine	X						
.....								
Elus locaux	Collectivité de rattachement	NIETO Rose-Marie JARRY Agnès		X					
	Commune siège	GARENNE Marie-Chantal			X	Mme BRUNETEAU			X
Personnalité qualifiée		BONNET Philippe	X						
Total			5	2	1				1
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	MICHAUD Katia	X						
		JEGO Ludovic	X						
		GAUDIN Véronique	X						
		JACQUET Maud			X	M. HOEKE			X
		LEBATTEUX Gaëlle	X						
		LAKHDARI-LEPIENNE Sabrina	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	LUSSIEZ Colette	X						
Total			6	0	1				1
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	PRELOT Vincent	X						
		DONIZEAU Alain	X						
		PARADIS Thomas	X						
		DOUBLET François	X						
		CHASSERIAU David			X				
		ROBIN Christine			X	Mme Antigny			X
	Elèves	THAI Léa-Mai MENARD Simon	X X						
Total			6	2					1

Le quorum étant atteint, M. Sanchez ouvre la séance à 17h 45

Vote du secrétaire de séance : Mme LUSSIEZ

Soumis au vote : adopté à l'unanimité.

Préalablement à l'ouverture de la séance, Monsieur le Principal informe les membres du CA de l'absence de Mme Garenne, absence qui entraîne son remplacement par Mme Bruneteau.

I - ADOPTION DU PV DU CA DU 01/12/16

Remarques éventuelles :

Les membres du CA font remarquer que le PV du CA du 01/12/16 n'a pas été envoyé.

M. Sanchez reporte le vote du PV au prochain CA, le PV sera envoyé rapidement.

Arrivée de M. PARADIS à 17h57. Le CA passe à 19 membres

II - COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 09/02/17

Suite à la réunion du conseil pédagogique du 31 janvier 2017, la commission permanente a été réunie pour travailler sur la répartition de la DGH rentrée 2017.

La proposition de répartition issue des travaux du conseil pédagogique n'était pas recevable : pour rappel, la DGH affectée au collège Jean Zay est de 695 heures (638 HP et 57HSA).

La proposition du conseil pédagogique était de 696 heures, avec 654 heures postes.

La demande a été remontée par le Principal et comme attendu, cela a été rejeté avec demande de travailler la proposition qui ne peut dépasser le total affecté ni les heures postes.

La commission permanente est arrivée à une proposition qui est celle présentée aux membres du CA : 689.5 H avec 640.5 Heures Postes

A la suite de la commission permanente, M. Donizeau, au nom des parents d'élèves, précise qu'un courrier a été envoyé au DASEN, demandant des heures supplémentaires pour 2017 en soutien aux différentes actions spécifiques à Jean Zay (soutien en langue française des élèves « de DOM TOM », Mini-entreprise....).

Pour information

III – DGH RENTREE 2017

La DGH issue des travaux de la commission permanente est présentée aux membres du CA.

M. Sanchez rappelle que le document a été envoyé aux membres dès le 9/02 au soir, soit que 4 jours avant et s'en excuse.

Il explique et rappelle le calendrier des opérations de DGH :

- Envoi des DGH dans les établissements le 13/01
- Réunion du conseil pédagogique le 31/01
- Remontée des services (le TRM : tableau de répartition des moyens) le 03/02

Ce calendrier a été donné aux enseignants le 14/12, avec un décalage dans les dates du conseil pédagogique et de la commission permanente, avancés pour répondre à la date de remontée du TRM.

M. Sanchez projette le tableau envoyé et commente les propositions d'utilisation d'heures :

6^{ème} :

2^{ème} groupe de bilangue, 1h d'AP en allemand

AP en langue française fait par Mme Lagouanelle (les 3h prévues initialement en HG)

AP en frs

AP en anglais 0.5h par classe

AP en maths 0.5h

5^{ème} :

AP en frs

AP en anglais

AP en maths

4^{ème} :

AP en HG

AP en Frs

AP en anglais

AP e maths

3^{ème} :

AP en HG

AP en frs

AP en maths

AP en sciences : 1h en sc Phys, 0.5 en SVT

Situation des groupes de langues :

En 5^{ème}, 34 germanistes, 99 hispanisants, pour un total de 131 élèves attendus (SEMAPHORE), = il y a donc la l'éventualité d'accueillir encore des élèves. Il faut prévoir cette possibilité et créer un groupe de plus qui en attendant permettra d'accueillir les élèves actuels dans des conditions favorables.

En 4^{ème}, 114 élèves attendus (SEMAPHORE), actuellement 13 germanistes et 102 hispanisants pour un maxi de 125 élèves possibles. Un 5^{ème} groupe est préférable.

En 3^{ème}, 129 élèves attendus (SEMAPHORE), pour 5 classes, cela fait donc 4 élèves de trop (effet mathématiques, en attente de constat réel), situation actuelle 103 hispanisants et 22 germanistes. Un 5^{ème} groupe n'est pas nécessaire pour accueillir des élèves en plus.

Un débat s'installe autour de la situation des groupes de langues espagnol : l'enseignante d'Espagnol aimerait avoir des groupes réduits en langue, en utilisant un groupe de plus (2.5h). M Sanchez rappelle la situation des effectifs réels et rappelle le problème de l'utilisation de la DGH en Heures Postes en sur la totalité. Il alerte les membres du CA sur le peu de reliquat, hors actuellement le reliquat 2016 est consommé pour payer des actions de mini entreprise, d'apprentissage du français aux élèves « ultra marins » (Dom Tom), pour payer des actions midi-2 (ateliers clubs) ou encore des entraînements au DNB. Le recours au reliquat risquera d'entraîner l'abandon des dispositifs ou la non rétribution des actions faites, ce que M Sanchez n'approuve pas.

M. Donizeau intervient pour informer les membres du CA qu'après la commission permanente, les membres de la FCPE ont décidé d'écrire au DASEN pour lui dire que la DGH, certes permettait de fonctionner, mais pas de permettre des actions telles que déjà citées.

Départ de Mme Jarry à 19h09, la CA tombe à 18 membres

M. Jégo estime regrettable que l'enseignante d'espagnol puisse avoir 26 élèves dans ses groupes de langue car cela est préjudiciable pour leurs apprentissage ; il ajoute que cela est également problématique, pour les mêmes raisons, en sciences.

M. Bonnet s'intéresse à la réforme et pose la question de la transversalité, notamment sur la classe ULIS. Mme Gaudin répond et pose la réflexion au niveau problématique des élèves, frein à l'inclusion de certains élèves.

Mme Lepienne fait remarquer que le tableau remonté au Rectorat (le TRM) mentionne 36.5h de besoin de techno alors qu'il n'y a besoin que de 35h, ce qui explique un différent entre le tableau de travail et celui du TRM.

La proposition de répartition est :

688 heures consommées : 641 heures postes et 47 HSA, sur un total de 695 heures, soit un reliquat de 7 heures

Situation des moyens demandés :

Lettres classes : CSD de 5h

Lettres modernes : besoin de 31h, 18h pour l'UPE2A et BMP de 13h

Anglais : un BMP de 18h

Espagnol : un BMP de 15h

HG : un BMP de 13h

Techno : un BMP de 6h

Sc Phys : un BMP de 14h
Musique : un BMP de 7h
EPS : un BMP de 7h
AP 5^{ème} : 3 h ne feront pas l'objet de co-animation

Après un temps de concertation, la proposition de répartition de DGH est soumise au vote.

Soumis au vote du CA : P : 14 A : 4 C : 0

Départ de Mme Antigny et THAI léa-Mai, le CA tombe à 16 membres

IV – AFFAIRES FINANCIERES

A. Délégation de passation de marché.

Un rappel a été fait aux établissements par les services du Rectorat sur la nécessité de faire présenter au CA une délibération si tel est le cas, si le CA autorise la « délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés, contrats et convention qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget et dont l'incidence financière est annuelle et rentre dans le cadre de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics »

Soumis au vote du CA : P : 16 A : ... C : ...

B. Tarifs des commensaux.

Comme déjà évoqué lors du CA du 27/09/2016, M. Le Principal soumet au vote des membres du CA l'augmentation du tarif de la tranche la plus haute du prix de repas des commensaux, c'est-à-dire passer de 4.20 à 4.50 €, s'alignant ainsi sur la tranche la plus haute du prix de repas des élèves, tarifs dont qui sont du ressort du CD79.

Il semble difficile à comprendre pour le Principal que les enseignants payent moins chers que les élèves pour la partie haute. Les membres du CA approuvent.

M. Jégo demande pourquoi les autres tarifs ne sont pas concernés par la demande.

M. Sanchez répond qu'il est effectivement légitime d'augmenter mécaniquement tous les tarifs de 0.30€ suivant ainsi l'augmentation des tarifs appliquée par le CD79.

Mme Lussiez demande si le tarif des agents du département est concerné. M Sanchez lui répond que non, ce tarif étant décidé par le CD79 directement.

M. Bonnet fait remarquer que l'augmentation de 0.30€ se fera plus ressentir sur les tickets les plus bas, et donc les salaires les plus bas.

Il est également proposé d'augmenter le tarif des repas extérieur passant de 6.5€ à 7€

Soumis au vote du CA : P : 15 A : 1 C : ...

C. Convention AGAPE

M. Sanchez présente une convention d'adhésion au groupement de commande AGAPE 79. M Sanchez explique qu'il s'agit de la même convention qu'habituellement.

M. Donizeau demande ce qu'il est advenu du groupement de commandes Résalys. M Sanchez explique que ce groupement de commande a été clôt le 31/12/16, le CD79 en a fait l'annonce.

Par contre, l'association Résalys demeure et il es toujours possible de passer commandes de denrées auprès d'eux.

Soumis au vote du CA : P : 15 A : 1 C : ...

V – INFORMATIONS DIVERSES

Point Travaux Fibres :

Réunion de chantier ce matin, le bâtiment principal est achevé, le bâtiment administratif est fait à 50%, le bâtiment sciences est fini, le bâtiment arts à 95%, le gymnase est en cours avec connexion filaire.

La bascule (passage de l'ancien réseau au nouveau) aura lieu à la rentrée ; une opération de repérage des prises se fera pendant les vacances. Nous demanderons à chaque enseignant utilisateur de la salle de faire la bascule le jeudi 9 mars (passage d'une prise à l'autre ; des gommettes seront clairement identifiées). Cette méthode, déjà mise en œuvre dans d'autres établissements permet de repérer les problèmes immédiatement (méthode « on line »), un technicien du CD 79 sera présent.

Les travaux s'achèvent bientôt ; vérification de fin des travaux vers le 6 ou 7 avril.

Point travaux passerelle :

Réunion de chantier mardi 14/02. Le marché a été attribué. Les travaux devraient débuter rapidement pour une livraison vers Avril ?

Point travaux mur :

Mur extérieur achevé, semble une bonne prestation et répond à nos attentes.

Le revêtement, au moins extérieur côté rue, devrait être peint pour éviter les tags (tags que nous avons eu dans l'enceinte de l'établissement ce WE).

Pour la partie intérieure, un projet de financement de fresque a été déposé : il s'agit d'un projet avec les écoles REP (Cm2) pour la création d'une œuvre.

Travaux sol carrelage WC Filles :

Dépose sanitaires le lundi 20/2/2017

Intervention carrelage dès le 21/2/2017

Repose sanitaires fin semaine 9 à confirmer suivant avancement.

Information sur la min -entreprise :

Livraison des tables par le lycée du haut val du sèvres

Installation dans la cour

Informations dans les écoles Primaires :

Monsieur le Principal explique qu'il se rend dans les écoles Primaires du secteur afin de présenter l'établissement scolaire, de présenter le dynamisme des équipes et tenter de lutter contre certaines idées reçues sur l'aspect éducation prioritaire ou population étrangère.

Il fait ces présentations accompagné par des enseignants volontaires (Mme Louis, Mme Pénilla, Mme Cézard, Mme Pigeaud Boutet, Mme Gaudin, Mme Lagouanelle)

Les écoles de Magné, de St Liguairé et de Bessines ont été vues. Les autres écoles du secteur seront visitées à partir d'avril.

Information sur les immersions des écoles primaires :

Monsieur le Principal présente l'action d'immersion des écoliers de Cm2 du secteur dans le collège.

Il s'agit d'accueillir durant 2 jours une classe, qui va faire ses cours au sein du collège (classe transplantée) et qui va avoir des enseignements dans différentes disciplines par des enseignants du collège.

Les élèves pourront voir et découvrir des enseignements spécifiques (comme les sciences, l'EPS) ; ils vivront également au rythme du collège (découverte des ateliers méridiens, du self).

Cette action qui repose sur le travail de mise en œuvre de la principale adjointe et sur l'investissement des enseignants, en lien avec leurs collègues du 1^{er} degré et la conseillère pédagogique de la circonscription, est mise en œuvre depuis 3 ans et donne satisfaction.

Monsieur le Principal en profite pour remercier chacun des acteurs.

Information sur les Portes Ouvertes :

Les portes ouvertes auront lieu le vendredi 7 avril de 17h30 à 19h30

Remplacement de Mme Jacquet :

M. Savaris a été désigné hier 13/02 et il prendra le poste à la rentrée de mars 2017.

Une information aux familles sera faite.

VI – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été envoyée

La séance est levée à 20h06

